

Les événements d'avril à juin 1944 au Pays Bigouden Sud

*

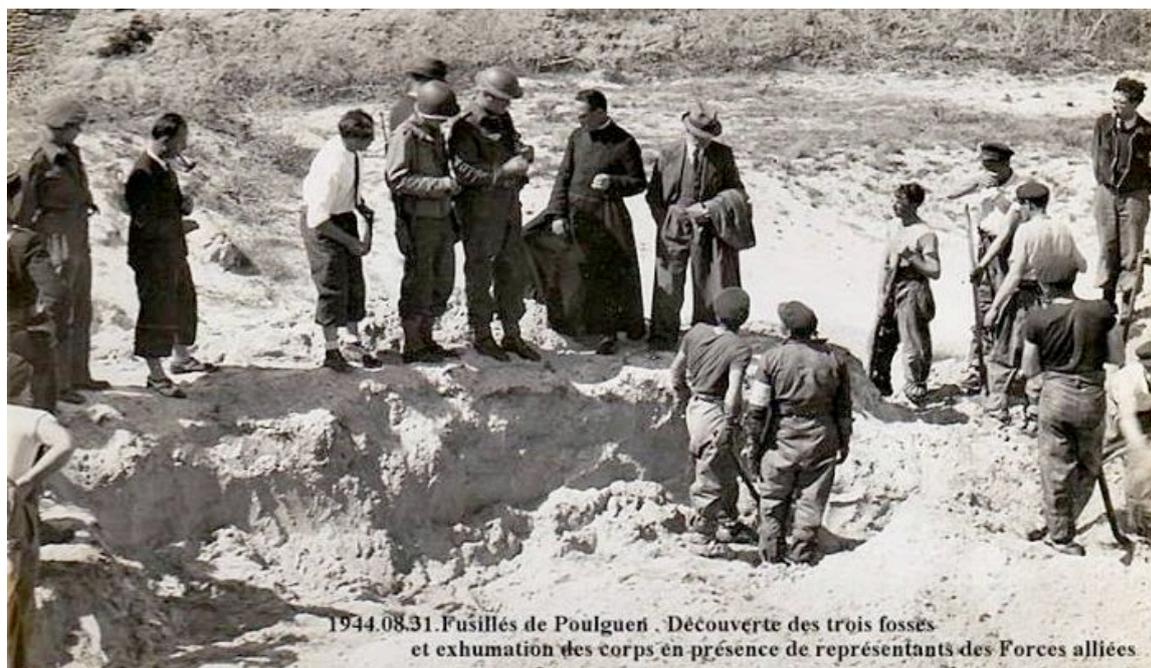
A - Les fusillés de Poulguen le 21 avril et début mai 1944

Ces 55 résistants des F.T.P.F. (Francs Tireurs et Partisans Français), étaient détenus depuis quelques mois à la prison St. Charles de Quimper. Ils étaient, pour la plupart, issus du maquis de Spézet constitué en 1943 et placé sous le commandement d'Yves Bévin. Ils étaient très mobiles et battaient un vaste secteur allant des Montagnes Noires jusqu'au Pays Bigouden. Ils frappaient les postes isolés, les dépôts de munitions etc et se repliaient rapidement vers des bases isolées. Au fur et à mesure, les soldats allemands les arrêtaient, souvent sur dénonciation de collaborateurs, le réseau fut démantelé.

Parmi ces fusillés de Poulguen, se trouvaient quelques bigoudens ; parmi eux, les deux frères Volant, tués en essayant de s'enfuir, lors de l'assaut des Allemands le 9 juin à l'ancien presbytère de Plonivel où étaient emprisonnés quatre soldats allemands. Ils furent enterrés dans une des fosses de Poulguen.

Il y avait des Finistériens mais aussi des résistants provenant des départements d'Ile et Vilaine, de l'Eure et Loir, de la région parisienne et deux républicains espagnols. Parmi les 55 fusillés, quatre d'entre eux n'ont pu être identifiés.

La commune de Penmarc'h a érigé un monument en leur honneur en 1947, sur le lieu même où ils ont été exécutés ou enterrés à Poulguen à la limite de la commune du Guilvinec et de Penmarc'h.



1944.08.31. Fusillés de Poulguen . Découverte des trois fosses et exhumation des corps en présence de représentants des Forces alliées.

1944.08.31. Fusillés
de Poulguen. Cimetière
de Penmarc'h.
Hommage uax Martyrs



1944.08.31. Fusillés de Poulguen. Cimetière de Penmarc'h.
Hommage uax Martyrs



Cérémonie pour les fusillés de Poulguen au cimetière de Penmarc'h.

1

Les fusillés de Poulguen

À quelques mètres d'ici, en avril et mai 1944, furent fusillés 35 hommes libres.

Ces jeunes gens qui ont donné leur vie pour la libération de la France étaient tous des résistants, internés depuis plusieurs mois à la prison de Saint-Charles de Quimper. Ils étaient de Brest, de Mortaix, de Pleyber-Christ, d'Audierne, de Pont-L'Abbé, de Bannalec, de Guerlesquin, etc.



Ils avaient appartenu aux maquis de Gourin, Spézet, Mahalon. Ils s'étaient engagés dans les Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P.) et appartenaient presque tous au parti communiste. Ils avaient été arrêtés par la gestapo ou les feldgendarmes, à la suite d'actes de guerre mais quelque fois par des dénonciations.

Appartenant à des bataillons sans uniformes (Stalingrad, Bir Hakeim, Justice, La Tour d'Auvergne, Vengeance), ils avaient fait dérailler des trains, dont un de munitions à Bannalec en 1943. Ils avaient volé des explosifs, détruit du matériel militaire. Ils avaient distribué des tracts, des journaux clandestins. Ils avaient aidé les aviateurs anglo-américains tombés en Bretagne. Ils avaient attaqué un camion allemand avec des prisonniers et même, le 9 avril 1944, ils attaquèrent la prison Saint-Charles. Ils étaient de ceux dont le général Eisenhower, commandant en

■ 31 août 1944 - Poulguen.
Concertation avec les représentants des Forces Alliées avant l'ouverture des fosses.



■ 31 août 1944 - Découverte des trois fosses et exhumation des corps en présence de représentants des Forces Alliées.

chef à l'ouest, dira qu'ils ont valu dix divisions dans la libération de la France.

L'attaque du 9 avril a probablement déclenché le jugement rapide mais sommaire des patriotes de Saint-Charles. Le 21 avril le tribunal militaire se réunit au matin et condamne à la peine de mort 33 F.T.P. "pour actions de francs-tireurs contre l'armée allemande".

Le même jour dans la soirée, le peloton d'exécution composé de militaires de la Kommandantur du Guilvinec, les fusilla sur les dunes de Poulguen, près du champ de tir. Deux grandes fosses furent creusées dans le sable. Aucun patriote n'était originaire des communes voisines.



www.bigouden1944.wordpress.com

© www.bigouden1944.wordpress.com (Gaston Baillot - Pierre-Jean Berrou - Jean Kervision).

2

Les fusillés de Poulguen

Ils sont allés à la mort, en chantant la Marseillaise comme ont pu l'entendre les voisins de la Kommandantur de Men Meur et ceux de la ferme de Poulguen.

Selon un douanier de la GAST, instituteur dans le civil, logeant au Guilvinec chez l'habitant, Manuel Brusq

d'Audierne, aurait voulu s'emparer de l'arme de l'officier du peloton. Il fut massacré à coups de crosses. Parmi les patriotes, un républicain espagnol, Joseph Moreno, qui s'était engagé dans un maquis breton après la guerre civile et l'exode.

■ 31 août 1944 - Exhumation des cadavres des suppliciés.



■ 31 août 1944 - Ouverture des fosses.

Quelques jours après le 21 avril, les Allemands amenèrent les corps des frères Volant, abattus à Plonivel en tentant de s'enfuir à travers le cours d'eau du Steir de Lesconil. Ils furent inhumés dans une petite fosse de Poulguen. Leurs pieds et leurs poignets étaient attachés par du fil barbelé.

Après le départ des Allemands, l'exhumation des corps eut lieu le 31 août. On s'aperçut que certains suppliciés avaient visiblement subi des tortures.

Robert Normant de Plouhinec avait la bouche cousue par du fil de fer : "Il avait été abominablement torturé pendant son interrogatoire". La population du village de Poulguen, sur les hauteurs, avait aperçu des mouvements de troupe. Le peloton d'exécution, depuis la dune, tira quelques coups de feu pour les disperser. Quatre corps ne furent pas identifiés.



www.bigouden1944.wordpress.com

© www.bigouden1944.wordpress.com (Gaston Baillot - Pierre-Jean Berrou - Jean Kervision).

B - Les événements de juin 1944 à Plomeur et Lesconil.

3

Les fusillés de La Torche

Si les jeunes gens fusillés à la Torche n'ont jamais été inhumés à Poulguen, leur histoire est indissociable de celle de leurs camarades d'infortune.

Le 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés en Normandie, les gradés réveillèrent le maire, Louis Méhu, abasourdi et inquiet. Au cours de la nuit, les Francs-Tireurs arrêtèrent une patrouille allemande de deux hommes, puis deux caucasiens, supplétifs de l'armée allemande, basés à Beuzec, qui étaient chargés d'apposer des affiches signalant le nouveau couvre-feu.

mands de rejoindre la Normandie ? Les gradés réveillèrent le maire, Louis Méhu, abasourdi et inquiet. Au cours de la nuit, les Francs-Tireurs arrêtèrent une patrouille allemande de deux hommes, puis deux caucasiens, supplétifs de l'armée allemande, basés à Beuzec, qui étaient chargés d'apposer des affiches signalant le nouveau couvre-feu.



■ 31 août 1944 - Les cercueils numérotés, en attente du départ vers le cimetière de Penmarc'h.



■ 31 août 1944 - Toilette sommaire des cadavres des suppliciés avant leur mise en bière.

Les soldats prisonniers furent dirigés vers Plonivel, base ou "maquis" des résistants. Allait-on les fusiller ? On leur demanda de creuser leur tombe. Au matin, les occupants déclenchèrent la riposte. Louis Méhu, Isidore Garo, le secrétaire de mairie et une dizaine de passants furent pris en otages. Des interrogatoires musclés eurent lieu à l'école Saint-Gabriel de Pont-l'Abbe devenue siège de la feldkommandantur. Des tâches de sang sur les murs et les parquets en témoignèrent. Les Allemands ne tardèrent pas à savoir où étaient détenus leurs quatre soldats : ils encerclèrent alors le village de Plonivel. Les frères Volant voulurent s'échapper en traversant le bras de mer mais furent abattus. Avec les renforts caucasiens, les Allemands organisèrent de grandes rafles à Lesconil et dans les ports voisins. Les quatre prisonniers libérés reconquirent leurs geoliers et les autres participants à l'occupation du bourg de Plomeur. Affaire douloureuse : trois marins âgés étaient venus raisonner les jeunes Francs-Tireurs pour qu'ils libèrent leurs quatre prisonniers. Ils furent reconnus, hélas, comme des geoliers.


www.bigouden1944.wordpress.com

© www.bigouden1944.wordpress.com (Gaston Baillot - Pierre-Jean Berrou - Jean Kervision).

4

Les fusillés de La Torche

Les FTP furent jugés par un tribunal militaire présidé par le général Duvert, chef de la division des supplétifs caucasiens. Quinze lesconillois furent condamnés à mort et fusillés les 15 et 23 juin sur les dunes de la Torche en Plomeur et enterrés dans le sable. Ils sont morts en braves avec ce cri "Vive la France". Louis Méhu fut fusillé à l'école de Saint-Gabriel. Isidore Garo fut déporté

en Allemagne mais ne revint pas des camps. Les services de renseignements nazis firent arrêter d'autres FTP, en mer le 6 juin et les déportèrent aussi vers l'Allemagne, dont Antoine Buannic qui disparut à Dora.

Ces événements eurent de graves conséquences dans les communes voisines. En représailles, le 12 juin, 2 000 hommes furent rafles au port du Guilvinec-Lechiagat.



■ Fusillés de La Torche : Cimetière de Plobannalec-Lesconil.



■ Fusillés de Poulguen : Arrivée des cercueils au cimetière de Penmarc'h.

Une cinquantaine de S.T.O., jusque-là peu inquiétés, furent envoyés vers les usines de Pologne. Tous les travailleurs revinrent en France après la victoire mais deux FTP, périrent à Eltrich et Meuangamme. Ernest Mandelbaum, un juif roumain et déserteur, caché à Léchiagat depuis 1940, mourut 5 jours après son arrivée à Auschwitz.

À l'Île-Tudy la rafle du 20 juin décapita le groupe F.F.I. de libération Nord. Treize îliens résistants périrent dans les camps de Dora ou d'Eltrich. Le seul rescapé fut Pierre Gouasdoué.


www.bigouden1944.wordpress.com

© www.bigouden1944.wordpress.com (Gaston Baillot - Pierre-Jean Berrou - Jean Kervision).

Le débarquement des Alliés vient d'avoir lieu le **6 juin 1944** en Normandie.

L'espoir renaît dans la population mais les **15 et 23 juin 1944**, la commune de Plobannalec-Lesconil va connaître un drame horrible : 15 jeunes résistants des FTP (Francs Tireurs Partisans) seront fusillés à la Torche après un jugement sommaire opéré par le tribunal militaire allemand de la Feldkommandantur installé à l'école de Saint Gabriel à Pont-l'Abbé, siégeant sous la Présidence du général Düvert, commandant la 265e division à Quimperlé.

Pourquoi ces drames ?

Il faut remonter le temps. Le **27 mai 1943**, sur ordre du **Général de Gaulle** avait eu lieu la réunification de la Résistance intérieure et le **15 mars 1944**, celle-ci s'était prononcée sur le programme du Conseil National de la Résistance, sous l'impulsion de son créateur **Jean Moulin**.

En cas de débarquement des Alliés, l'État-major des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.), devait :

Donner ordre à toutes les formations des F.F.I. de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés.

Les jeunes résistants de Lesconil ont mis en application ces consignes : il s'agissait de harceler l'ennemi, le réduire, le fixer, le désorganiser et l'empêcher à tout prix de rejoindre la Normandie. Étaient-ils suffisamment organisés et armés et se sont-ils vraiment rendu compte des représailles qui allaient suivre et des conséquences terribles pour la population ?

L'état de siège était déclaré et les représailles ne se sont pas faites attendre avec de nombreuses arrestations, rafles dans tout le Pays Bigouden Sud : travail obligatoire pour les civils réfractaires au STO soit en France ou en Allemagne et Pologne. Déportations dans les camps de concentration en Allemagne ou en Pologne selon des listes pré-établies par la Gestapo qui connaissait le nom de chaque résistant et ses activités politiques ou clandestines.

Des conseils de prudence leur étaient donnés par les « anciens » mais, brûlant d'une impatience excusable, avec la fougue de leur âge, ces jeunes résistants prirent des initiatives, qui souvent, hélas, leur furent funestes ainsi qu'à la population qu'ils avaient le désir de défendre.

La population maritime du Pays bigouden Sud, de l'Ile-Tudy à Penmarc'h, a payé un très lourd tribut y compris à Plomeur et Pont-l'Abbé.

CHRONOLOGIE des EVENEMENTS :

Le 6 juin 1944, vers 21h00, Louis Méhu, maire de Plomeur, reçoit la visite de deux soldats de l'armée allemande d'origine caucasienne (appelés les Russes blancs), qui ont leur cantonnement au village de Beuzec-Cap-Caval en Plomeur. Ceux-ci sont chargés d'apposer des affiches prononçant l'état de siège, en raison de la menace et la crainte également d'opérations alliées en baie d'Audierne. Mis au courant, les jeunes résistants de Lesconil sont à Plomeur pour participer à une opération de parachutage d'armes (qui n'aura pas lieu), et connaissant la présence de ces deux soldats à la mairie, ils annoncent au maire qu'ils contrôlent le bourg et arrêtent les deux soldats suivis de deux autres soldats d'origine allemande, qui arrivaient à l'entrée du village en charrette...

Ces quatre soldats prisonniers sont conduits dans l'ancien presbytère désaffecté et inhabité de la chapelle de Plonivel en Lesconil.

Mis au courant de la disparition de ses soldats, le général Düvert, commandant de la 265e division à Quimperlé, donne l'ordre de rechercher par « tous les moyens disponibles », les soldats disparus. Le lieutenant Picking, surnommé par les habitants de Plomeur : l'homme au cheval blanc (*Paotr ar marc'h gwen*), adjoint au capitaine Schuttenhelm, chef du détachement basé au village de Beuzec-Cap-Caval, met en état d'arrestation le maire de Plomeur, Louis Méhu. Déduisant que ses soldats ont peut être été assassinés, il déclare que si ses hommes ne sont pas retrouvés vivants, des **représailles terribles** s'ensuivront.



Le lieutenant Picking (Paotr ar marc'h Gwen).

Nota : Nous savons aujourd'hui que si ces soldats avaient été assassinés, les communes de Plomeur et de Lesconil, auraient pu connaître le même sort qu'à vécu Oradour-sur-Glane le 10 juin.

Le 7 juin : rafle organisée à Plomeur vers 14h00 : une vingtaine d'hommes sont arrêtés et huit d'entre eux dont le maire, retenus comme otages et emmenés au cantonnement des « Russes blancs » (ainsi dénommée par la population) à Beuzec-Cap-Caval où ils sont enfermés dans l'écurie de la ferme de Vengam.

C'est fin 1943 que le 800e-B (Nord Caucasiens) est arrivé dans ce village. Ces troupes de l'Est faisaient initialement partie des troupes du général d'armée Vlassow, passé à l'ennemi en août 1942 après leur capture par les troupes allemandes. Pour combler le vide laissé sur le front russe où les troupes allemandes ont perdu un nombre considérable de soldats, la Wehrmacht a fait appel à des contingents étrangers.

Le 8 juin : trois F.T.P. parmi les plus âgés, Jean-Corentin Divanac'h, Julien Faou et Etienne Cariou, considérant que des victimes innocentes pourraient en pâtir, prennent la résolution d'aller prévenir leurs camarades, gardiens des quatre prisonniers allemands, de la nécessité de les relâcher afin d'éviter des représailles sanglantes et terribles pour la population. Leur démarche arrive trop tard et déjà la machine infernale allemande est mise en route pour retrouver leurs prisonniers. Ces trois résistants seront capturés et fusillés à La Torche le **23 juin 1944**.

Sur dénonciation de certains collaborateurs et suite aux interrogatoires, ils présumant désormais où sont les otages et connaissent les lieux de rassemblement des F.T.P à Lesconil (Déclaration du lieutenant Hans Kieschke, PGA - prisonnier de guerre allemand, entendu le **27 juin 1946** à Rennes au camp 1101, par le service de la recherche des crimes de guerre). Au cours de ces interrogatoires, le lieutenant Picking apprend que les soldats capturés ont été

conduits près d'une chapelle de la commune de Plobannalec. Le capitaine Schuttenhem et Picking examinent toutes les positions des églises et chapelles de Plobannalec mais aussi celles de Lesconil et Loctudy. Huit d'entre elles furent retenues comme caches possibles. Par déduction, ils ne tardèrent pas à cibler la chapelle de Plonivel, située dans un endroit discret de la commune de Plobannalec, les autres étant jugées trop visibles de la route ou trop centrales pour servir de caches.

Les Allemands s'activent. Le lieutenant Panzer vient à Plobannalec-Lesconil et rencontre Willi Bartel, le chef de la « Gast » locale à Lesconil. Il lui annonce qu'une action d'envergure va avoir lieu le lendemain, dirigée contre les « terroristes ». Otto Knuttel est l'interprète de la « Gast » (douane maritime) et indicateur à la police allemande. (Il est considéré comme l'un des principaux responsables de cette tragédie).

Le 9 juin à l'aube : Sous la direction du lieutenant Mayer, chargé de la rafle, avec l'adjudant chef Schubert comme interprète, la troupe allemande encercle les fermes de Brézéan où se trouve une partie des résistants. Ils en arrêtent sept qui sont conduits à l'école de Saint Gabriel, (transformée en prison), après un passage par l'usine Maingourd de Lesconil. Ce jour là aussi, ils arrêtent le secrétaire de mairie de Plomeur, Isidore Le Garo, qui finira sa vie en déportation à Neuengamme (Allemagne), victime de dysenterie.

Pendant ce temps, à 50 mètres du presbytère de Plonivel, les jeunes résistants creusent une fosse destinée aux soldats allemands... la majorité des résistants étant pour leur élimination.

Dans l'après-midi, le presbytère de Plonivel est encerclé par la troupe allemande. Des coups de feu éclatent... Antoine Volant est abattu au lieu-dit « Kervéol » (Il était sous-lieutenant F.T.P.F.). Yves Volant, son frère, en tentant de s'échapper par l'anse du « Steir » est grièvement blessé et décède lors de son transfert à Pont-l'Abbé.



Chapelle de Plonivel et à gauche l'ancien presbytère @ collection Joseph Coïc

Nota : Curieusement aucun panneau (en dehors d'un panneau à caractère religieux) ne signale à cet endroit le drame qui s'est produit le 9 juin 1944 provoquant des rafles dans le Pays Bidouden Sud suivi de fusillades et de déportations.

Ce même jour, d'autres arrestations auront lieu à Plomeur et dans la commune de Lesconil : rafle concernant une dizaine de personnes, sous la direction du lieutenant Mayer. Couvre-feu à 21 heures. Panique un peu partout.

Les cinq résistants qui se trouvaient dans le presbytère sont arrêtés : Ange Trébern ; Pierre Quéméner; Pierre Daniel ; Yves Biger (17 ans) et Jean-Marie Cadiou. Ces cinq résistants FTP seront fusillés à La Torche le 15 juin. Pierre Cossec est le seul rescapé, il arrive à s'échapper en se cachant chez son oncle.

Le 10 juin : c'est aux environs de cette date que se situe le transfert du maire de Plomeur, Louis Méhu, de Beuzec-Cap-Caval vers la prison de Saint-Gabriel où il est assassiné dans le dortoir « Saint Stanislas », probablement le 12 juin. Ses obsèques auront lieu au cimetière de Pouldreuzic le 20 juin en présence de son épouse et de ses proches.

Ce jour-là, le tribunal militaire allemand de la Feldkommandantur 752, siégeant à Saint-Gabriel prononce la sentence de la condamnation à mort de neuf patriotes-résistants de Lesconil. Ce sont : Joseph Trébern ; Georges Donnart ; Lucien Durand ; Corentin Le Béchenec ; Ange Trébern ; Pierre Quéméner ; Pierre Daniel ; Yves Biger et Jean-Marie Cadiou. Ils seront fusillés le **15 juin 1944** à La Torche avec une dernière vision de la Palud de Tronoën et en entendant la mer qui roulait les galets dans la baie d'Audierne...

Ils seront enterrés dans une fosse commune, près de la pointe de la Torche, à une vingtaine de mètres de la laisse des plus hautes mers (du fait de l'érosion marine, quelques années plus tard, la stèle érigée pour leur rendre hommage, sera reculée de plus de 300 mètres à l'intérieur de la Palud). Ils ne seront pas autorisés à écrire une dernière lettre à leurs familles, contrairement aux 6 fusillés du 23 juin.



Monument des fusillés de Lesconil. à LA TORCHE @ Joseph Coïc



Le maire de Plomeur, Louis MEHU, torturé et assassiné dans le dortoir « Stanislas » de l'école de Saint-Gabriel de Pont l'Abbé, le 12 juin 1944.

Dans la nuit du **10 au 11 juin**, à l'école de Saint-Gabriel, **Louis Larnicol**, instituteur à Lorient et en vacances dans sa famille, est massacré par ses geôliers du fait de son comportement rebelle. Son corps ne sera jamais retrouvé. S'agit-il des ossements découverts quelques années plus tard près du sémaphore de Lesconil ?

Ce sera le premier résistant d'une longue série, à mourir, le deuxième mort étant le maire de Plomeur, **Louis Méhu**, dans le dortoir « Stanislas » de l'école Saint-Gabriel, **le 12 juin**.

René JONCOUR, frère et professeur de Saint Gabriel, apprend la triste nouvelle de la mort de Louis MEHU. Il relèvera des traces de balles dans le mur de cette salle et l'on verra longtemps, une tache sombre dans le parquet imprégné du sang de la victime.

Ce brave homme n'était pas un résistant. Il remplissait simplement les fonctions de maire de Plomeur dans des circonstances et des conditions difficiles du fait de l'Occupation. C'était un homme bon et pacifiste.

Nota : Le frère René Joncour, professeur et témoin de tous les événements qui se sont produits dans le collège de Saint Gabriel, a noté scrupuleusement tout ce qu'il a vu ou entendu.



17 octobre 1944 – Une foule considérable assiste au cimetière de Plomeur aux obsèques du maire, Louis MEHU (transféré du cimetière de Pouldreuzic). @ collection privée de Gilles Le Floc'h

Les interrogatoires continuent en faisant appel aux quatre soldats allemands libérés qui reconnaissent ou non les résistants de Lesconil : « Terrorist » ou « Nicht terrorist ».

Le 10 juin : Punitions infligées au canton de Pont-l'Abbé et à Plonéour-Lanvern

- l'interdiction de circuler est fixée de 21h à 6 heures.
- les réunions dans les endroits privés, sont interdites.
- les groupements sur la rue de plus de trois personnes au-dessus de 16 ans, restent interdits.
- la propagation de tracts est interdite.
- les contrevenants seront punis de la façon la plus sévère.

Les troupes d'occupation attendent que la population se comporte de façon correcte et non en francs-tireurs.

D'autres circulaires concernant des ordonnances du commandement militaire allemand seront relayées par le sous-préfet de Brest, chargé des fonctions de Préfet du Finistère par intérim, Stéphane Leuret.

Un avis sera placardé dans toutes les mairies du Finistère stipulant que :

L'armée allemande veut préserver la population des suites graves et mortelles qu'apporte une collaboration avec les terroristes.- Par conséquent elle ordonne d'avertir immédiatement la "Ortskommandantur" la plus proche ou par l'intermédiaire des maires de toute personne suspecte ou inconnue des habitants de la commune.

- toutes les réunions suspectes,
- toute découverte d'actes terroristes ou de sabotage prévus ou effectués,
- toute personne civile possédant des armes à feu,
- toute famille hébergeant des terroristes ou membres d'un mouvement de résistance,

2) - Cette obligation d'avertir les autorités s'applique notamment :

- aux propriétaires de cafés, bars et restaurants car c'est chez eux que peuvent avoir lieu les réunions et conférences des terroristes et membres d'un mouvement de résistance.
- aux habitants des propriétés et fermes, car d'après les expériences faites, ces individus y séjournent très souvent.

3) - Chaque maison d'habitation sera tenue d'afficher à l'extérieur et à l'intérieur de la maison, une liste détaillée de tous les habitants de la maison (noms et prénoms) et ceci avant le 15/07/1944. Un double de cette liste sera remise à la mairie.

Les personnes dont les noms sont portés sur les listes devront se trouver dans leur maison pendant le couvre-feu, à moins que par suite de leurs fonctions à remplir, elles soient en possession d'un « ausweis » émanant uniquement de la « Feldkommandantur » ou de la « Standortkommandantur » compétente.

Toutes personnes étrangères de passage ou séjournant pour une plus longue durée dans la commune, sont à déclarer à la mairie dans un délai de trois heures. La non déclaration de personnes étrangères entraînera des mesures très graves. En cas d'alerte, dans les 15 minutes qui suivent, la circulation dans les rues et places devront être dégagées. Les habitants hébergeant des terroristes devront s'attendre à ce que leur maison soit incendiée.

Le 12 juin au matin, les Allemands font une nouvelle rafle à Plobannalec-Lesconil, sous la direction des lieutenants Meyer et Pouk, assistés de leur interprète, (d'origine tchèque). Ils appréhendent tous les hommes de 17 à 70 ans qui furent conduits à l'usine Maingourd, casernement de la « Gast » (douane maritime) pour un interrogatoire et contrôle d'identité. Les résistants identifiés furent placés provisoirement dans la salorge (magasin de sel). Ils identifient six résistants qui sont conduits à l'école de Saint-Gabriel.

Le 12 juin, le même jour qu'à Lesconil, c'est au tour de Léchiagat et du Guilvinec de connaître une rafle des habitants de 17 à 70 ans (voir la brochure n°1). Mon parent, Albert Pochat de Léchiagat fera partie des marins déportés à Buchenwald étant considéré comme un résistant franc-tireur (sans avoir participé à l'arrestation des soldats allemands à Plomeur) tout comme Antoine Buanic qui sera arrêté quelques jours plus tard au port de Lesconil au retour du sardinier *Virginie Hériot* d'une campagne de pêche au Croisic.

Le 13 juin : les Allemands considérant qu'ils ont arrêté les principaux auteurs du « coup de main » sur Plomeur, libèrent les neuf otages détenus à la ferme de Vengam, au village de Beuzec Cap-Caval.

Le 15 juin : Exécutions de neuf résistants près des dunes à La Torche. Il s'agit de :Corentin Le Béchenec, Corentin Durand, Georges Donnart, Joseph Trébern, Yves Biger (17ans, le plus jeune des résistants), Jean-Marie Cadiou, Pierre Daniel, Pierre Quéméner et Ange Trébern.

Le 19 juin : Antoine Buanic et Maurice Stéphan sont arrêtés au port de Lesconil à bord du *Virginie-Hériot*. Leurs noms figuraient sur la liste des résistants que la « Geheime Feldpolizei » avait établi. Antoine Buanic sera lui aussi déporté au camp de concentration de Buchenwald, puis Dora et Ellrich, (comme mon parent, Albert Pochat de Léchiagat, ils mourront tous les deux au camp de concentration d'Ellrich à quelques jours d'intervalles, fin décembre 1944) et les quatorze résistants du groupe « Libération Nord » de l'Ile-Tudy. Un seul survivra : Pierre Goasdoué.

Le 22 juin : six autres patriotes de Lesconil, arrêtés dans la rafle du 12 juin, sont condamnés à mort pour « activité de Franc-Tireur ». Ils seront condamnés à mort par jugement exécutoire du tribunal militaire de la « Feldkommandantur - FK 752 » adressé au Préfet du Finistère avec comme objet : Affaires pénales intentées contre Etienne Cariou et 5 autres détenus...sans autres explications !

Ce jugement a été mis à exécution **le 23 juin 1944** près des dunes au nord de la Torche. **A 22h20**, Etienne Cariou, (42 ans), Corentin Divanac'h, (39 ans) et Julien Faou (41 ans), sont fusillés.

Ironie du sort, les Allemands savaient-ils que ce sont eux ces « anciens », âgés de 39 à 42 ans qui avaient alerté les « jeunes FTP » âgés d'une vingtaine d'années et chargés de la surveillance des quatre soldats allemands à Plonivel, de la nécessité de libérer les soldats afin d'éviter des représailles terribles ?... hélas il était déjà trop tard.

A **22h28** sont fusillés : Albert Larzul, (22ans), membre depuis 1944 du F.T.P.F., le bataillon « Bigouden », Armand Primot (19 ans) et Prosper Quéméner (21 ans), membre des F.T.P.F. en octobre 1943. Tous étaient marins-pêcheurs à Lesconil. D'autres résistants furent arrêtés et conduits à la prison Saint-Charles à Quimper et libérés le 4 août, lors de l'arrivée des Alliés dans cette ville.

Isidore Garo, le secrétaire de mairie de Plomeur, fut envoyé en Allemagne dans le camp de concentration de Neuengamme où il mourut de dysenterie le 12 mars 1945, tandis que d'autres résistants furent envoyés dans les camps du STO en Allemagne et Pologne...

Nota 1 :

Le 11 juin : Larnicol Louis, torturé puis assassiné à l'école de Saint-Gabriel à Pont L'Abbé. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Le 14 juin : Le Morzadec Pierre (et non pas Morzadec Pierre) était un résistant (originaire de Plobannalec). Il est mort brûlé alors qu'il transportait des munitions dans un camion que les Allemands firent sauter à Saint Nicodème (Côtes d'Armor).

Le 15 juin : 9 fusillés à la Torche dont Le Béchenec Corentin (et non pas Béchenec Corentin).

Le 23 juin : 6 fusillés à la Torche.

Nota 2 :

Parmi les 19 fusillés par les Allemands, les deux frères Volant, ont été tués en essayant de s'enfuir près du presbytère de Plonivel, le 9 juin 1944, puis enterrés dans une des fosses des fusillés de Poulguen..

Selon le témoignage de la famille Quéméner, le frère de Lucien Durand présent à Plonivel lors de l'intervention de l'armée allemande, a réussi à s'échapper et se cacher dans un premier temps dans une botte de foin puis se réfugia dans le grenier d'une tante à sa mère où il resta caché jusqu'à la libération au mois d'août 1944.

Nota 3 : Avant le cambriolage des 44 000 dossiers de jeunes finistériens désignés pour le service du travail obligatoire (STO) qui avait eu lieu quelques mois plus tôt (janvier 1944) à Quimper, la Gestapo était déjà en possession de la liste des résistants et des réfractaires au STO du Finistère. Ce dossier paraîtra dans la brochure n°6, parution prévue en 2022.



« Carré » des fusillés de la Torche : cimetière de Plobannalec-Lesconil

Les communistes
de Lesconil à leur
camarade Louis LARNICOL
34 ans, assassiné par les nazis
à Pont l'Abbé, le 11 Juin 1944
S^t Gabriel 

ICI REPOSE
CORENTIN
LE BEHENNEC
FUSILLE PAR
LES ALLEMANDS
LE 15 JUIN 1944
A L'AGE DE
24 ANS
REGRETS ETERNELS



A NOTRE
CHER FRERE

Les communistes

camarade
assassiné au

de LESCONIL
à leur cher
Alain LE LAY
bagne d'Auschwitz



Liste des tortionnaires allemands lors des rafles de Lesconil du 9 et 12 juin 1944 et à l'école de Saint Gabriel à Pont-l-Abbé.

N°de l'unité : 23209E (d'après des documents d'archives).

Makelhen, grade : Capitaine.

Steslzner, Lieutenant faisant fonction de Commandant.

Mayer, Lieutenant chargé des rafles.

Pouk, Lieutenant.

Schubert, Adjudant Chef et interprète (sujet Tchèque).

Herbster, Adjudant chef.

Henkel, Caporal Chef.

Picking, Lieutenant et adjoint du capitaine Shuttenhelm, chef du détachement de la 3e et 4e compagnie du 800e bataillon de mercenaires caucasiens installé au village de Beuzec-Cap-Caval en Plomeur (redouté des habitants et surnommé « Paotr Ar Marc'h gwen » (l'homme au cheval blanc)).

Le lieutenant Panzer commande la 1ère compagnie basée à l'école de Saint Gabriel, transformée en prison. Il remplit aussi les fonctions d'« ortskommandant » avec comme adjoint, l'adjudant Schmidt.

Düvert, général de la 265e division, affecté à Quimperlé ; (il donna l'ordre de retrouver les quatre soldats prisonniers à Plomeur par des résistants le 6 juin 1944 en utilisant « tous les moyens disponibles »).

Schuttenhelm est chargé de cette opération, en liaison avec la « Gestapo », de Quimper chargée de la torture, la « Geheime Feldpolizei », représentée par les deux interrogateurs Jordan et Pfaller, et deux « feldgendarmen ».

Knuttel Otto est l'interprète de la « Gast » (douane maritime) sur le port de Lesconil mais aussi un indicateur de la police allemande.

Bartel Will est le chef de la « Gast » (douane maritime) sur le port de Lesconil.



AUX ENFANTS DE LESCONIL
MORTS POUR LA FRANCE
GUERRE 1939-1945

FUSILLES PAR LES ALLEMANDS. DÉCÉDÉS EN ALLEMAGNE

VOLANT YVES 9.6.44	LE LAY ALAIN
VOLANT ANTOINE "	LE DONCHE YVES
BÉCHENNEC CORENTIN 15.6.44	BUANNIC ANTOINE 6.12.44
LARNICOL LOUIS 11.6.44	
BIGER YVES 15.6.44	JAOUEN YVES 4.2.43
CADIOU JEAN M "	BIGER THÉODORE 8.12.47
DANIEL PIERRE "	COIC ALPHONSE 20.7.40
DONNARD GEORGES "	SCOUARNEC J L "
DURAND LUCIEN "	DREAU LOUIS 29.9.41
QUÉMÈNER PIERRE "	COSSEC PIERRE 23.6.43
TREBERN JOSEPH "	
TREBERN ANGE "	
LARZUL ALBERT 23.6.44	
PRIMOT ARMAND "	
QUÉMÈNER PROSPER "	
CARIOU ETIENNE "	
DIVANACH CORENTIN "	
FAOU JULIEN "	
MORZADEC PIERRE 14.6.44	

Une foule considérable de bigoudens et bigoudènes, se recueille au cimetière de Plobannalec-Lesconil lorsque les corps des fusillés de La Torche y furent transférés en août 1944.

Les fusillés du 15 juin 1944 à La Torche



TREBERN Joseph



TREBERN Ange (19 ans).



DONNART Georges (22 ans)



LE BECHENEC Corentin (24 ans)



DANIEL Pierre (37 ans)



CADIOU Jean-Marie (36 ans)



QUEMENER Pierre



DURAND Lucien (21 ans)

Les fusillés du 23 juin 1944 à La Torche.



CARIOU Étienne (42 ans) – fusillé le 23 juin

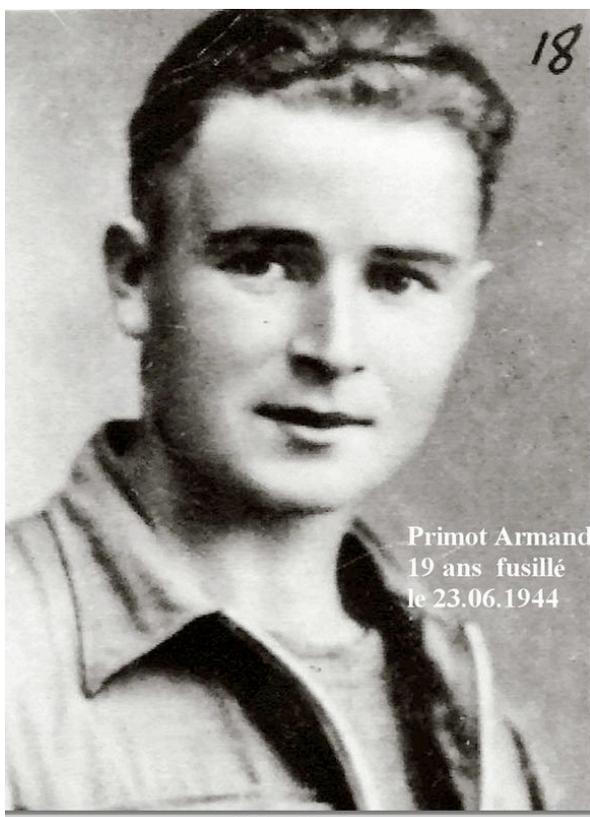


**DIVANAC'H Corentin (39 ans)
fusillé le 23 juin.**



FAOU Julien

LARZUL Albert (22 ans, fusillé le 23 juin).



PRIMOT Armand

QUEMENER Prosper



BIGER Yves, 17 ans, le plus jeune des résistants, fusillé le 15 juin 1944.



**Les deux frères VOLANT : Antoine à gauche et Yves à droite..
abattus le 9 juin à Plonivel en tentant de s'échapper...**

Ils furent abattus à Plonivel le 9 juin 1944 en tentant de s'enfuir : Antoine au lieu-dit « Kervéol » et son frère, Yves, en tentant de s'échapper par le « Steir ». Leurs corps furent retrouvés à Poulguen et reposent désormais près de leurs camarades au cimetière de Lesconil.

Nota : Des douilles de pistolet « Mauser » ont été retrouvées au « Steir » il y a quelques années...

C - Les rafles dans les autres communes du Pays Bigouden Sud :

Outre la rafle du **12 juin** au Guilvinec, à Léchiagat et à Lesconil (cité plus haut), il y eut aussi :

Le 19 juin , une escarmouche à Combrit dans le village de Corroac'h où une patrouille arrête trois résistants.

Le 20 juin : les Allemands font une rafle à l'Ile-Tudy. Ils mettent en état d'arrestation quatorze résistants, marins-pêcheurs, du groupe « Libération Nord » déportés à Dora et Ellrich.

Sources :

P.Jean Berrou, Jean Kervision, Gaston Balliot: site internet :[www. bigouden1944.wordpress.com](http://www.bigouden1944.wordpress.com) – « Guerre et résistance en Pays Bigouden » et « Du sang sur le sable de la Torche de Jean-Claude Quideau ».

Témoignages recueillis par A Le Grand en 1967 de : Mme. Méhu, René Jaouen, Julien Durand et Pierre Cossec - « Les cahiers de l'histoire » - « Le Pays bigouden sous la botte » Livres de A. Le Grand

Extraits des lettres écrites par les six marins pêcheurs de Lesconil, condamnés à mort et fusillés à La Torche le 23 juin 1944.

Certaines lettres sont manuscrites et écrites à sa famille par Prosper Quéméner et par Albert Larzul à ses parents et son amie Marie-Louise.

Quelques heures avant d'être fusillés à La Torche, les six marins-pêcheurs condamnés à mort de Lesconil le 23 juin 1944, ont été autorisés à écrire à leurs parents ou enfants, à leurs amis, à leurs fiancées... Voici quelques extraits de leurs lettres touchantes et émouvantes ...

" ... il y a le rôle d'équipage et le livret rouge de la « Gast » qui sont sur le buffet.... Pour mes habits puisque je dois mourir, donne les à Jean... Le cahier des comptes pour le bateau est dans le buffet, tout est en ordre, les sous sont dans une boîte en haut sur le buffet... Donne aussi un baiser à Hélène et à Yvonne de ma part... C'est à vous que je pense toujours. Adieu la vie. Vive la FRANCE LIBRE...". E.C.

"... Pendant que le peloton d'exécution sera en face de moi, je verrai ta belle et noble figure devant moi, en haut du lit, où heureusement tu as eu soin de m'encadrer. Car ça c'est ton vouloir. Tu as été pour moi une douce et bonne compagne, je ne te quittais jamais des yeux... Gloire à la France immortelle. Gloire à ceux qui meurent pour elle.... ". C.D.

"... Ma chère femme chérie, prends courage, je sais que tu en auras. Moi je vais mourir et je te demande pardon de tout le mal que je te fais... la loi de la guerre m'enlève à votre amour... la tendre petite Hélène n'aura pas connu son père, je lui envoie un baiser de loin comme elle le faisait souvent.... j'ai refusé l'assistance religieuse et je désire que rien ne soit fait à l'église à mon sujet, la religion c'est l'opium du peuple... ". J.F.

" ... Mes chers parents, Je regrette beaucoup mais je suis obligé de vous quitter, c'est bien triste, mais c'est vrai...maintenant mon cher Papa, tu seras seul pour aller en mer... c'est fini pour moi... c'est de ma faute... embrassez ma petite Zélie que j'aimais tant et qui m'aimait tant. Il ne faut pas m'oublier complètement, pensez un peu à moi quand je serais parti pour toujours.... A.P.

Vous recevrez
la lettre à
Marie Louise
chez Marcel Franck.

Pont-l'abbé le 23 juin 1944.

Maman, tu donneras ma
montre au petit Denis
quand tu il sera un
peu plus grand.

Cher père et mère.

Je suis condamné à mort, par le tribunal
militaire allemand pour avoir participé au groupe
de Partisans Français. Mais n'ayant fait aucun
mal à personne, je meurt content. Je vous embrasse
tous bien fort, une dernière fois, avec beaucoup de
courage, ainsi que toute la famille, ne pleurez pas
de trop après moi. Je pense que tout s'arrangera entre petit Louis,
et Denis! Pour le baptême de ma petite fille, Danielle,
vous mettez Denis pour me remplacer, pour qu'au moins, elle est
un français en vie.

Je pense qu'après la guerre, vous serez tous heureux, moi je
ne serais plus, je meurs à 23 ans, à l'Honneur.

Courage mes frères.
Vous agrandirez ma photo, et après vous donnerez une petite à
Marie Louise, si elle en veut. Bons baisers à tous.

Votre fils et tout L'argot.

Je n'ai reçu aucune gifte, depuis que je suis ici.

Les beaux jours
sont passés. Je suis
comblée mais
je suis plein de

Chère Marie Louise.

J'ai pensé à toi, chère amie, plus de cent fois, depuis que je suis ici, car je t'aimais beaucoup, je suis que je t'ai fait quelque fois de la peine, mais je sais que tu me pardonneras. On a passé quelques bonnes soirées ensemble à la cuisine, je suis content, j'espère que tu m'oullieras vite. Je ne désire qu'une chose, c'est de te voir mariée au plus vite, car tu le mérite, n'est pas de chagrin, car je sais que tu m'aimais aussi. Pense le bonjour à Marcel, à Lanteline, et leurs enfants, ainsi, qu'aux copains, pour toutes les bonnes bouteilles qu'on a lus chez eux. On est six comolannes ici.

Barrou Etienne - Faou Julien - Divannuk Corentin - Primot Etienne - Prosper
(Guimener et moi)

Je t'embrasse une dernière fois chère amie.

Je penserai à toi jusqu'à ta dernière seconde.
Pensée à toi chère amie. Adieu pour toujours.
(Albert Larzul)

Cher Père et mère

Je vous écris ces derniers mots pour vous faire prendre
 du courage malgré que vous me ne reverrez jamais fils,
 donne mes saluts à le plus mal aisé de la famille
 rends le bonjour à Thérèse, Adèle, et Marie, il ne faut
 plus de dérangé pour venir à Pont l'Abbé, car c'est
 tout pour nous, la mort approche, pour rejoindre mes
 copains et mon cousin?
 Je suis condamné à mort en même tant que.

Adieu ma petite Jean
 Lita Prosper

Albert Prosper
 Georges Labou
 Joseph Bernard
 Laurent Divanach
 Julien Jacob
 Adèle Prosper

Bonjour mes
 chers d'elles sans
 leur amour qui
 ont été Prosper

Ces lettres manuscrites de Prosper Quémener sont particulièrement émouvantes. Elles ont été écrites à l'école de Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, quelques heures avant d'être fusillé à La Torche. Emprisonné avec les mains attachées par du fil de fer barbelé, le sang coulait de ses poignets et a laissé des traces sur ces documents exceptionnels.

Lita tu trouvera l'adresse des Parents de Raphaël Taubela
 sur la chemise dans la chaudière et écrit leur une lettre de ma
 part?

Je défend de faire une messe religieuse sur mon propre
 nom. Prosper Quémener qui vous embrasse pour
 la dernière fois,
 Bon拜拜 de tous pour la dernière fois
 Prosper Quémener

je suis à l'hopital
depuis 12 jours

(Pont Labbe le 23 Juin 44)

Guimener Prosper Grande
Rue Lerouil Truistère

cher Père et mère

je vous fais savoir que je suis condamnée à mort par
le tribunal allemand, parce que j'ai été gardée des prison-
niers allemands dans une ferme. Rendez le bonjour à tous
mes parents qui ne me verront plus jamais sur la
terre en vie. Papa il faut payer mon rôle d'équipage
à Jean Guindole St.P. comme ça je serais quitte de payer
de sur la terre. Rendez le bonjour à tous les copains et
les voisins d'alentour, qui ne s'oubliera jamais. Je pense
cher Étienne, Jeanne, Jeanne et la petite je vous
embrasse de loin avant de mourir.

Chère petite sœur Lita, tu ne me verra jamais plus sur
terre, ni dans ta petite chambre, mon lit sera toujours vide
quand tu mettra les yeux dessus. Bon baisser chère Lita
Prosper qui ne t'oubliera pas avant sa mort. Prosper

cher Grand Père et mère Labatier

je ne pourrais plus aller acheter une paire de sabot chez
vous car soit finit sur la terre, rendre le bonjour à Talbot
Abadie, Rémi, Annie, Fernand et Marie, Sabre, Jean Albert et leur
maman, ainsi qu'à Abadie Jean comme voisin et Roger
Bon Baisser
à tous Prosper

chère famille marichal, je vous fait
savoir que je suis condamnée à mort par le tribunal
allemand à Pont Labbe le 23 Juin, il faut aviser ma
mère et les autres qui ne sont pas à Lerouil
Bon Baisers à Maurice, Marie, Marie, François, Lili, Rose, Lucienne
Lilubi, Louise et sa petite fille et à Jacques
Bon Baisser Prosper
qui ne vous oubliera pas avant
de mourir Prosper



Cérémonie à La Torche en 1947 en hommage aux fusillés de Lesconil.

DEFENDRE - PERENNISER - TRANSMETTRE

Toutes ces associations patriotiques, (A.N.A.C.R. - Souvenir Français - ONAC-VG - AFMD - Ceux de RAWA-RUSKA et leurs descendants... etc.) contribuent à l'enseignement de l'histoire et à l'éducation à la citoyenneté dans les milieux scolaires.

Depuis quelques années a lieu le Concours National de la Résistance et de la Déportation, organisé dans les lycées de France, en particulier dans les classes de première et terminale. Dans le Pays bigouden, le lycée Laënnec avec sa professeure d'histoire, Delphine Le Floch, s'est particulièrement distingué.

Une cérémonie, pleine d'émotion, a eu lieu le lundi 11 octobre 2021, au Monument des Fusillés de la Torche à Plomeur (Finistère), en présence des élèves du lycée Laënnec, des représentants d'associations patriotiques et d'Alain Bodivit, grand résistant, âgé de 96 ans et originaire de Pleuven, près de Fouesnant.

Anne Friant, présidente de l'A.N.A.C.R. du Finistère a pris la parole en ce haut lieu chargé d'histoire et de mémoire et précisé à ces jeunes lycéens :

Vous venez de vivre un moment hautement symbolique, que nous garderons tous en mémoire. Par ce geste, prélever un peu de sable qui fut leur linceul, leurs noms dits à haute voix, vous venez de créer un lien indestructible avec la génération qui dut affronter une situation exceptionnelle. Vous avez donné de la chair et du cœur à l'histoire. Vous avez fait œuvre de mémoire à votre tour. Vous avez mesuré ce qu'il en a coûté à ces combattants de l'ombre pour rétablir la République, la Paix et la Liberté. Vous serez des citoyens éclairés, à la haute conscience ».

Nota : Ce sable a été déposé à Châteaubriant dans la carrière des fusillés dans l'alvéole du Finistère. Notre association « Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants » va tenir son A.G.

de Bretagne à Châteaubriant, le samedi 26 mars prochain. Nous irons visiter cette carrière... et rendre hommage aux fusillés lors d'une visite guidée.



Stèle du monument avec ses alvéoles



Alvéole du Finistère dans laquelle a été déposée le sable de La Torche



Congrès National des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (A.F.M.D.) à Caen le 1er octobre 2021 à l'auditorium du Musée des Beaux-Arts.

Laurent Thiery, auteur, historien et directeur scientifique du projet, me remet un exemplaire de son ouvrage (comme à chacune des familles de déportés présentes), de **1415** pages répertoriant les **9.000** déportés de France au camp de concentration de DORA-ELLRICH. Je représentais la famille d'Albert Pochat (raflé le **12 juin 1944** à Léchiagat et mort

d'épuisement à Ellrich le 27 décembre 1944), à laquelle j'ai remis ce dictionnaire à Léchiagat, offert par les éditions du Cherche Midi à Paris.